

Date de la demande *:	Nom du récepteur :	
<b>INFO USAGER</b>		
NOM(s) * Prénom(s) * : <i>si 2 noms préciser</i>		
NOM Etablissement :		
n° SIRET* pour les professionnels		
Tél. * :	Mail :	
ADRESSE ACTUELLE * à la date du _____	ANCIENNE ADRESSE quittée à la date du _____	
<input type="checkbox"/> propriétaire <input type="checkbox"/> locataire      *		
Nb personnes au foyer* :		
<input type="checkbox"/> Résidence principale <input type="checkbox"/> Résidence secondaire      ⇨ ADRESSE principale :		
<input type="checkbox"/> souhaite recevoir toute correspondance à l'adresse principale		
BAC(s) actuel(s) *n°	<i>Nom de l'ancien propriétaire ou locataire</i>	
<input type="checkbox"/> mise à jour du fichier uniquement		
<b>DEMANDE</b>		
<input type="checkbox"/> BAC	<input type="checkbox"/> COMPOSTEUR (25 ou 30 €)	<input type="checkbox"/> CARTE DECHETERIE
<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande	Un contrat de vente vous sera envoyé	<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande ( <i>gratuite</i> )
<input type="checkbox"/> vol (plainte gendarmerie obligatoire)		<input type="checkbox"/> perdue/cassée <i>(facturée 10€ si moins de 5 ans)</i>
<input type="checkbox"/> Echange pour _____ L		<input type="checkbox"/> volée <i>(gratuit avec dépôt de plainte)</i>
<input type="checkbox"/> Réparation ( <i>gratuite</i> )		
<b>FORMULAIRE A RETOURNER :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par voie postale à : SYVALORM - 1, rue François Arago – 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR</li> <li>• ou par mail à : <b>decheteries2@syvalorm.fr</b></li> </ul>		

\* informations obligatoires

Les données vous concernant contenues sur cette fiche, qui doit être complétée, sont fournies sur la base de votre consentement et sont destinées à être traitées par l'Etablissement en charge de la collecte des ordures ménagères et assimilées sur le territoire où vous résidez. Elles sont nécessaires pour l'accès à ce service et, dans le cadre de leur traitement, certaines de ces données sont susceptibles d'être transmises à votre commune de résidence en charge de la distribution de sacs de collecte.

Ces données seront conservées pendant toute la durée nécessaire à atteindre la finalité de leur traitement et, en aucun cas, elles ne seront transmises à des tiers.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen sur la protection des données n° 2006/679 du 27 avril 2016 (RGPD), pour tout renseignement concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès, rectification, portabilité, effacement des données, limitation ou opposition au traitement de ces données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement (Président de SYVALORM) à l'adresse suivante [accueil@syvalorm.fr](mailto:accueil@syvalorm.fr) et/ou le délégué à la protection des données (Ateasart, mail : [dpo@sarthe.fr](mailto:dpo@sarthe.fr)). Un justificatif d'identité vous sera demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : [contact@cnil.fr](mailto:contact@cnil.fr)

## **DÉCHÈTERIES SYVALORM : UNE NOUVELLE CARTE D'ACCÈS POUR LES PARTICULIERS DE L'EX-SICTOM**

Afin d'améliorer l'accueil de ses usagers, et d'harmoniser le service avec ses 13 autres déchèteries, le SYVALORM étend son système de gestion informatisée aux 7 déchèteries de l'ex-SICTOM.

Dans la 1ère partie de ce programme, une nouvelle carte d'accès à puce va être adressée aux « particuliers » de l'ex-SICTOM sur réception postale du formulaire dédié, renseigné par les foyers. S'ensuivront les dotations aux professionnels, collectivités et autres structures dans un second temps.

### **Un système de gestion informatisée**

Le système de carte à puce permet d'identifier immédiatement chaque usager : les particuliers disposent d'une carte verte.

Le système informatique associé enregistre lui les passages des usagers et permet de mieux appréhender la nature, le volume et/ou le poids des déchets apportés. Cette fonctionnalité simplifie aussi la gestion des apports des déchets des entreprises (qui est payant).

C'est également un moyen pour le SYVALORM d'effectuer un bilan quantitatif et qualitatif des dépôts et des enlèvements des déchets, ainsi qu'un suivi de fréquentation par déchèterie. Cela simplifie donc le travail des agents, car toutes ces informations sont encore aujourd'hui saisies manuellement sur les déchèteries de l'ex-SICTOM.

Améliorer la qualité de l'accueil, simplifier les formalités, bénéficier d'un suivi équitable avec des chiffres fiables, tels sont les avantages de ce système.

### **Les déchèteries concernées par ce déploiement informatique :**

- Montoire sur le Loir
- La Chartre
- Couture
- Prunay-Cassereau
- Droué
- Savigny-sur Bray
- Plessis-Dorin

#### **CONTACT PRESSE**

**SYVALORM Loir  
et Sarthe**

**Chargée de  
Communication &  
Prévention :**  
Sabine LECOEUR

**Téléphone :**  
02 43 35 81 40

**Courriel :**  
traitement@syvalorm.fr

**Adresse :**  
11 rue Henri Maubert  
72120 SAINT-CALAIS

**Site WEB :**  
www.syvalorm.fr

## Ce qui change pour les usagers de l'ex-SICTOM

Pour les habitants de l'ex-SICTOM, la nouvelle carte remplacera définitivement les cartes papiers qu'ils utilisaient jusque-là : chaque foyer, s'acquittant d'une redevance ou taxe sur ce territoire, devra prochainement avoir en sa possession sa carte à puce et la présenter pour accéder à sa déchèterie.

Utilisée depuis 2008 par les habitants de l'ex-SMIRGEOMES, cette carte d'accès deviendra donc rapidement obligatoire pour tous les usagers du territoire SYVALORM.

La 1<sup>ère</sup> demande de carte est gratuite. En cas de prêt de la carte, le détenteur de la carte reste responsable de son utilisation. En cas de perte, de vol ou détérioration de la carte de moins de 5 ans, une contribution de 10 € sera demandée pour son renouvellement.



## Ce qu'il faut faire pour recevoir sa nouvelle carte de déchèterie

Afin de recevoir son nouveau badge d'accès en déchèterie, chaque foyer doit :

- Renseigner le formulaire de 1<sup>ère</sup> demande gratuite disponible auprès des mairies et déchèteries de l'ex-SICTOM, mais aussi téléchargeable sur [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr) (onglet « mes démarches »)
- Renvoyer le document impérativement par courrier à : SYVALORM – 1 rue François Arago – 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR ou à l'adresse mail suivante : [decheteries2@syvalorm.fr](mailto:decheteries2@syvalorm.fr). Aucun formulaire remis en main propre ne sera accepté
- Les cartes seront adressées par voie postale à l'adresse de l'utilisateur

A noter : Si aucun formulaire remis en main propre n'est accepté il reste néanmoins possible de poster sa demande dans la boîte aux lettres de l'antenne du SYVALORM à Montoire.